

Consentement à la transmission électronique de documents

Numéro du prêt : _____

La Banque Équitable (ci-après appelée « nous », ou « nous » ou « notre ») est tenue par la loi de vous fournir certains renseignements sur les produits ou services de prêt que vous avez avec nous (chacun un « compte ».)

Avec votre consentement, nous pouvons vous transmettre des documents de la façon suivante : a) en affichant les documents en format électronique ou en les envoyant par voie électronique et b) en vous demandant de les imprimer ou de les télécharger et de les conserver pour vos dossiers.

En donnant votre consentement, vous acceptez la transmission électronique de documents et d'autres renseignements au moyen d'un système d'information désigné, comme un portail sécurisé, un courriel sécurisé ou une télécopie sécurisée. Ces documents peuvent comprendre les suivants :

- des déclarations de divulgation;
- des annexes;
- des avis comportant des renseignements qui doivent être déclarés en vertu de la loi, y compris les exigences en matière de présentation d'information prévues par la *Loi sur les banques*, par les lois et règlements portant sur la protection des renseignements personnels et par l'ensemble des codes de conduite et des engagements publics volontaires applicables au secteur financier;
- toute autre confirmation ou tout autre avis ou renseignement qui doivent, en vertu de la loi, vous être transmis par écrit à l'égard de votre compte.

Les modalités qui suivent s'appliquent à la transmission électronique, à votre intention, de documents relatifs à votre compte.

1. Prise d'effet de votre consentement

Le présent consentement prendra effet dès que vous l'aurez donné.

2. Vos obligations

Vous convenez d'examiner les documents que nous vous envoyons par voie électronique. Vous confirmez avoir la capacité technique et les ressources nécessaires pour ce faire.

3. Conservation des documents

Vous reconnaissez et comprenez que vous pouvez conserver une copie des documents transmis par voie électronique en les imprimant ou en les téléchargeant. Si vous ne pouvez pas imprimer ou télécharger un document, vous pouvez nous appeler et demander des copies papier.

4. Limitation de responsabilité

Vous convenez qu'il se pourrait que les transmissions par voie électronique d'avis et de documents qui vous sont destinés soient retardées, ne se rendent pas à vous ou soient inexactes en raison de différents facteurs, y compris les problèmes techniques. Dans la mesure permise par les lois de l'Ontario et du Canada, nous ne serons pas responsables des dommages directs ou indirects découlant de votre utilisation des avis et des documents ou de votre incapacité à les utiliser, peu en importe la raison, y compris la négligence, même si nous sommes mis au courant de la possibilité que de tels dommages surviennent. En ce qui concerne les envois par télécopieur et par courriel, vous acceptez le risque que certains avis et documents puissent être perdus ou interceptés, consultés ou modifiés par d'autres personnes.

Consentement à la transmission électronique de documents

Numéro du prêt : _____

Consentement donné le (date) : _____

Nom de l'emprunteur (en caractères d'imprimerie)

Signature de l'emprunteur

Nom de l'emprunteur (en caractères d'imprimerie)

Signature de l'emprunteur